même à travers les apparences qui en modifient la forme, fut soumis par lui à une transformation. Cette substance, il l'appelle le bien. Afin de rendre compte de tous les phénomènes de l'être, il lui donne aussi d'autres noms. Il l'examine sous ses rapports intellectuels, moraux, physiques; mais, bien que différente d'aspect, cette substance ne change pas : elle est à la fois une et multiple. L'auteur la compare à un prisme. L'essence du bien, suivant le fondateur de l'école de Mégare, est l'unité; les formes n'y font rien; cette unité est immobile et permanente. Il suit de là que les accidents que peuvent subir les êtres sont indifférents au bien et au mal. On a fait remarquer que cette théorie revenait à supprimer le mérite et le démérite de nos actes. De plus, l'être étant immobile et apparent, la vie est un écoulement perpétuel d'apparences et n'a pas de relations avec l'être. Enfin, le bien et l'être étant identiques, le mal, c'est le néant. Platon aurait puisé dans cet enseignement son opinion que tout est bien, opinion agrandie et mise depuis en système par Leibnitz. Elle est connue maintenant sous le nom d'optimisme. Voltaire l'a ridiculisée dans *Candide*, et son précepteur d'optimisme, le docteur Pangloss, est resté célèbre.

Nous l'avons dit plus haut : si, d'après Euclide, l'être et le bien sont identiques et constituent une grande unité, il n'en faudrait pas conclure qu'il n'y a qu'un être et qu'une sorte de bien. L'être et le bien ont mille aspects variés, dans lesquels ils se personnifient pour ainsi dire. L'un et l'autre s'appellent indifféremment Dieu, la sagesse, l'intelligence, la vertu, qui sont des perspectives diverses d'une même chose. Ces perspectives diverses, dont la personnalité est purement abstraite, ont été tenues en haute estime par les anciens; elles ont constitué depuis ce que la scolastique designe par l'expression *les genres et les espèces*. La théorie des idées platoniciennes paraît en dériver immédiatement. Aristote semble aussi beaucoup devoir à Euclide, qui aurait avant lui distingué l'acte de la puissance. Aristote définit le mouvement : le passage de la puissance à l'acte. Dans la doctrine du philosophe de Mégare, le mouvement n'existe pas. Cela n'empêche pas Aristote de le lui devoir. La distinction logique établie par Euclide entre la puissance et l'acte est le fondement sur lequel repose toute la doctrine d'Aristote (le péripatétisme). On comprend que, pour défendre une doctrine aussi abstraite que la sienne, Euclide ait eu besoin d'une bonne dialectique : il en fit une qui avait en vue de supprimer tout bonnement l'art de raisonner. Quand on raisonne, dit-il, on compare deux objets : eh bien, s'ils sont pareils, il vaut mieux s'attacher à celui qui vous occupe que d'aller chercher des lumières dans l'examen du second objet; s'ils ne le sont pas, il est tout aussi inutile de les comparer. On ne sait pas au juste en quoi il voulait faire consister la philosophie; peut-être en voulait-il faire une science purement descriptive, montrer au lieu de démontrer. L'intention qu'on prête ici à Euclide n'est, au surplus, qu'une hypothèse; car il n'a pas laissé d'écrits à l'aide desquels on puisse juger de sa doctrine tout à fait en connaissance de cause. On lui attribue néanmoins six dialogues, dont aucun ne nous est parvenu. Il est à présumer que sa philosophie dialectique avait des côtés excessifs, qui ont fait dans l'antiquité une mauvaise réputation à l'école de Mégare. La lutte entreprise par Euclide contre les empiriques de son temps l'avait fait tomber dans l'écueil opposé, c'est-à-dire dans un idéalisme trop abstrait. Ses successeurs se mirent à disputer pour disputer. Euclide vivait encore qu'on lui reprochait déjà les arguties de sa méthode et l'acharnement de sa polémique. En parlant de l'école de Mégare, Diogène le Cynique disait la bile (χολή) au lieu de l'école (σχολή), et bientôt on flétrit les mégariens du nom de disputeurs (ἐριστικοί), qui leur est resté. Plus tard, Timon nomme Euclide le disputeur.

Ouvrages à consulter : Platon, dans le *Théotète*, le *Phédon* et le *Sophiste*; Aristote, *Métaphysique* (lib. IX), Cicéron, *passim*; Plutarque, *(Œuvres morales*, parmi les modernes : Schleiermacher, *Introduction au Sophiste de Platon*; Ritter, *Remarques sur la philosophie de l'école mégarique*, dans le *Rhénische Museum* (année 1828), etc.

**EUCLIDE**, célèbre géomètre grec, qui vivait vers l'an 285 avant J.-C. On a peu de détails sur sa vie : on sait seulement qu'après s'être formé à l'école de Platon il fut appelé par Ptolémée, fils de Lagus, à Alexandrie, et qu'il y ouvrit une école de mathématiques. Les *Éléments de géométrie* et les *Données* d'Euclide nous sont parvenus, ainsi que des traités d'optique et de catoptrique, et un opuscule sur la division des polygones; les autres ouvrages, savoir : quatre livres sur les *Sections coniques*, deux sur les *Lieux à la surface* et trois sur les *Porismes*, ont été totalement perdus. Les meilleures éditions des ouvrages d'Euclide sont : *Euclidis opera cum Theonis expositione*, en grec (Bâle, 1550); *Euclidis quæ supersunt omnia*, en grec et en latin (Oxford, 1703); enfin les *Œuvres d'Euclide*, en grec, en latin et en français, d'après un manuscrit très-ancien découvert par F. Peyrard, bibliothécaire à l'École polytechnique (Paris, 1814).

Un grand nombre de géomètres grecs avaient donné avant Euclide des éléments de géométrie. Proclus cite, entre autres, Hippocrate de Chio, Léon, Théudius de Magnésie, Hermotime de Colophon, Eudoxe et Thæetete. « Euclide, dit Proclus, tint en ordre beaucoup de choses trouvées par Eudoxe, perfectionna ce qui avait été commencé par Thætete et démontra plus rigoureusement ce qui avait été trop mollement démontré avant lui. » C'est Euclide qui introduisit dans les éléments la méthode connue sous le nom de *réduction à l'absurde*, qui permettait d'éviter les considérations directes de l'infini et des incommensurables. Les *Éléments* sont divisés en treize livres, auxquels on en joint ordinairement deux autres sur les cinq polyèdres réguliers, que l'on attribue à Hypsicles, géomètre d'Alexandrie, postérieur de cent cinquante ans à Euclide. « Pour se former, dit Lacroix, une idée de l'ouvrage entier, on pourrait le considérer comme composé de quatre parties. La première comprendrait les six premiers livres et se diviserait en trois sections, savoir : la démonstration des propriétés des figures planes, traitée d'une manière absolue et comprise dans les livres I, II, III, IV; la théorie des proportions des grandeurs en général, objet du livre V, et l'application de cette théorie aux figures planes. La seconde partie renfermerait les livres VII, VIII et IX, qu'on désigne par l'épithète d'arithmétiques, parce qu'ils traitent des propriétés générales des nombres. La troisième partie serait formée du livre X seulement, où l'auteur considère en détail les grandeurs incommensurables. La quatrième partie, enfin, se composerait des cinq derniers livres, qui traitent des plans et des solides. » L'ordre admirable qui y règne, ainsi que la force et la clarté des démonstrations, a imposé les *Éléments* d'Euclide comme guide obligatoire dans toutes les écoles, presque jusqu'à nos jours, et au delà du temps pendant lequel ils pouvaient rendre de bons services; car l'impossibilité de s'en passer paraissait telle, qu'on préférait les corriger, souvent de la façon la plus choquante, plutôt que d'y renoncer. On y intercalait maladroitement les formules toutes modernes des mesures des surfaces et des volumes, dont les Grecs n'avaient pas même eu l'idée, et on en supprimait les admirables livres relatifs aux rapports des grandeurs concrètes, pour les remplacer par l'inutile et incomplète théorie des proportions entre nombres commensurables, qui n'apprend rien autre que celle des fractions ordinaires.

Les *Données* d'Euclide forment aux *Éléments* une sorte d'appendice destiné à en faciliter les usages et les applications. Euclide appelle donné ce qui peut résulter des constructions connues. Par exemple, si d'un point donné on mène une droite qui touche un cercle donné de position, la droite est donnée de position et de grandeur. » Les propositions des *Données*, dit M. Chasles, étaient toujours citées, comme celles des *Éléments*, par les géomètres anciens et par ceux du moyen âge, dans toutes leurs recherches géométriques; Newton même en fait usage dans ses *Principes*, ainsi que des coniques d'Apollonius; mais, depuis, ces traces de l'antiquité ont disparu des écrits des géomètres, et le livre des *Données* n'est plus guère connu que de ceux qui étudient l'histoire de la science. M. Chasles ajoute que l'on peut déduire aisément la résolution des équations du second degré de quelques propositions du livre des *Données*, et il cite la 85e : *Si deux droites comprennent un espace donné dans un angle donné, et si leur somme est donnée, chacune d'elles sera donnée*. Il nous semble que le fait est indiscutable. Si Euclide, Archimède, Apollonius n'ont pas expressément employé les formules des racines des équations du second degré, c'est que, spéculant toujours sur les grandeurs elles-mêmes et non pas sur leurs mesures, ils n'avaient pas besoin des formules de ces mesures; mais les constructions des problèmes qui ont pour objet soit la division d'une droite en moyenne et extrême raison, soit la recherche d'un rectangle équivalent à un carré donné, dont les côtés fassent une somme donnée ou aient entre eux une différence donnée, ces constructions fournissent une image tellement saisissante des formules des racines des équations du second degré, qu'il eût été impossible de ne pas les apercevoir, si la question de ces racines avait seulement été posée.

Euclide avait considérablement augmenté la théorie des sections coniques.

Menæchmus avait vu, dans les *Lieux à la surface* d'Euclide, des surfaces ou des courbes à double courbure. M. Chasles pense que c'étaient les surfaces qu'engendrent les sections coniques en tournant autour de leurs axes, et qu'Archimède nomme sphéroïdes ou conoïdes suivant qu'elles sont fermées ou illimitées. L'ouvrage des *Lieux à la surface* aurait eu pour objet l'étude des sections planes des surfaces de révolution du second degré.

Les *Porismes* d'Euclide ne sont connus que par quelques mots de Proclus et de Pappus : ce dernier, dans sa préface du VIIe livre des *Collections mathématiques*, dit que le traité des *Porismes* était en mémoire utile pour la résolution des problèmes les plus compliqués; il l'appelle : *Collectio artificiosissima multarum rerum, quæ spectant ad analysin difficiliorum et generalium problematum*. Le genre de propositions que contenait cet ouvrage n'est pas même bien déterminé, quoique beaucoup de géomètres en aient tenté la divination. M. Chasles croit avoir restitué intégralement ce traité, mais la question reste douteuse. V. PORISME.

**EUCLIDIE** s. f. (eu-kli-di — du nom d'*Euclide*, géomètre grec). Entom. Genre de lépidoptères nocturnes, de la famille des noctuelites, comprenant six espèces européennes : *L'EUCLIDIE est un petit insecte aux ailes blanchâtres, tachetées et ondulées de noir, commun aux environs de Paris; il se fait une coque avec des débris de végétaux solidement attachés.*

— Bot. Syn. d'EUCLIDION.

**EUCLIDIÉ, ÉE** adj. (eu-kli-di-é — rad. *euclidion*). Bot. Qui ressemble ou qui se rapporte au genre euclidion.

— s. f. pl. Tribu de plantes, de la famille des crucifères, ayant pour type le genre euclidion.

**EUCLIDIENNE** adj. (eu-kli-diè-ne). Se dit de la méthode synthétique adoptée par Euclide dans ses démonstrations mathématiques.

**EUCLIDION** s. m. (eu-kli-di-on — du gr. *eu*, bien; *kleidion*, petite clef). Bot. Genre de plantes, de la famille des crucifères, type de la tribu des euclidiées, comprenant deux ou trois espèces, qui croissent en Orient.

**EUCLISIE** s. f. (eu-kli-zi — du gr. *eu*, bien; *kleis*, clef). Bot. Syn. de STREPTANTHE, genre de plantes.

**EUCNÉMIDE** s. f. (eu-kné-mi-de — du gr. *euknémis*, bien botté; de *eu*, bien, et de *knémis*, botte). Erpét. Genre de batraciens anoures, formé aux dépens des rainettes, et comprenant quatre espèces, qui habitent l'Afrique et les îles voisines : *Les EUCNÉMIDES ont la langue cordiforme.* (P. Gervais.) ‖ On dit aussi EUCNÉMIS s. m.

— Entom. Genre d'insectes coléoptères pentamères, d'une tribu du même nom, comprenant cinq ou six espèces, qui, en général, habitent les diverses régions de l'Europe.

— Bot. Genre de plantes, de la famille des orchidées, tribu des vandées, qui habite le Mexique. ‖ Syn. de DICNÉMON, genre de végétaux cryptogames.

— Encycl. Entom. Les *eucnémides* forment une tribu de la famille des sternoxes; elles ont pour caractères un corps droit, épais; la tête verticale, engagée dans le corselet; le labre peu visible ou couvert par le chaperon; les palpes plus épaisses à l'extrémité; les hanches postérieures dilatées en lames. Ce sont des insectes de taille moyenne et de couleurs peu brillantes, qui pour la plupart habitent les bois. Par l'aspect et par les mœurs, ils ressemblent beaucoup aux élatérides; mais ils sont loin de sauter aussi bien que ceux-ci. Leurs larves sont à peines connues. Cette tribu renferme les genres suivants : eucnémide, gastrolaque, galbodème, fornace, eucalosome, mélaside, tharops, nématode, xylobie, épiphanide, hypocele, hylochare, calyptocère, émathion, microrhage, ptérotarse, galba, et, d'après quelques auteurs, silène et scython.

**EUCNIDE** s. f. (eu-kni-de — du gr. *eu*, bien; *knidé*, je pique). Bot. Genre de plantes, de la famille des loasées, dont l'espèce type croît au Mexique, et qui sont couvertes de poils brûlants comme ceux de l'ortie.

**EUCOÏLE** s. f. (eu-ko-i-le — du gr. *eu*, bien; *koïlia*, ventre). Entom. Genre d'insectes, de l'ordre des hyménoptères.

**EUCOLÉE** s. m. (eu-ko-lé — du gr. *eu*, bien; *koleos*, gaîne). Helminth. Genre de vers nématoïdes, comprenant deux espèces, qui vivent en parasites dans la trachée-artère du renard et du hérisson.

**EUCOLOGE** s. m. (eu-ko-lo-je — du gr. *euchologion*, proprement livre de prières; de *euché*, prière, et *logos*, recueil). Livre de prières contenant l'office des dimanches et des fêtes : *Dans l'*EUCOLOGE, *il y a plus de poésie, plus de morale que dans tous nos poètes et philosophes anciens et modernes.* (Denne-Baron.)

**EUCOMIS** s. f. (eu-ko-miss — du gr. *eu*, bien; *komé*, chevelure). Bot. Genre de plantes bulbeuses, de la famille des liliacées, tribu des asphodélées, comprenant cinq ou six espèces, qui croissent au Cap de Bonne-Espérance.

**EUCONOCARPE** s. m. (eu-ko-no-kar-pe — du gr. *eu*, bien, et de *conocarpe*). Bot. Section du genre conocarpe.

**EUCOPHORE** s. f. (eu-ko-fo-re). Entom. Syn. d'EUCHOPHORE, genre d'insectes.

**EUCORYDE** s. m. (eu-ko-ri-de — du gr. *eu*, bien; *korus*, casque). Entom. Sous-genre de scutellères, insectes de l'ordre des hémiptères. ‖ On dit aussi EUCORYSSE.

**EUCOSIE** s. f. (eu-ko-zi). Bot. Genre de plantes, de la famille des orchidées, qui croissent à Java.

**EUCRANION** s. m. (eu-kra-ni-on — du gr. *eu*, bien; *kranion*, crâne, tête). Entom. Genre d'insectes coléoptères pentamères, de la famille des lamellicornes, tribu des scarabées, dont l'espèce type habite le Tucuman.

**EUCRASIE** s. f. (eu-kra-zi — du gr. *eu*, bien; *krasis*, tempérament). Méd. Juste tempérament des humeurs constituant l'état de santé.

**EUCRASIQUE** adj. (eu-kra-zi-ke — rad. *eucrasie*). Méd. Qui a rapport à l'eucrasie : *État* EUCRASIQUE *des humeurs.*

**EUCRATE**, général athénien, frère de Nicias, qui vivait dans la seconde moitié du IVe siècle avant J.-C. Il devint général après la défaite navale éprouvée dans le port de Syracuse par Nicias, se montra fidèle à la cause de la liberté lors de l'usurpation des trente tyrans, refusa de se joindre à eux et fut mis à mort par leur ordre. D'après Andocide, Eucrate fut condamné au dernier supplice comme compromis dans l'affaire de la mutilation des hermès.

**EUCRATÉS** s. f. (eu-kra-té — du gr. *eu*, bien; *kratos*, force). Zooph. Genre de polypes bryozoaires, de la famille des cellariées, dont plusieurs espèces vivent sur nos côtes.

**EUCRATIDE**, roi de Bactriane, qui vivait au IIe siècle avant J.-C. Démétrius, fils d'Euthydème, lui ayant disputé le trône et l'ayant même tenu assiégé pendant cinq mois, il réussit à se dégager et finit par battre complétement son adversaire. Il fit ensuite de grandes conquêtes dans le nord des Indes; mais, ayant imprudemment attaqué Mithridate, roi des Parthes, il fut vaincu et périt assassiné par son propre fils, qu'il avait associé à son gouvernement, et qui poussa l'impiété jusqu'à faire passer son char sur le corps de son père.

**EUCRITE** s. m. (eu-kri-te — du gr. *eukritos*, distinct). Mamm. Syn. de COEINDOU, genre de mammifères rongeurs.

**EUCROSIE** s. f. (eu-kro-zi — du gr. *eu*, bien; *krossos*, frange). Bot. Genre de plantes bulbeuses, de la famille des amaryllidées, tribu des narcissées, dont l'espèce type croît dans l'Amérique australe.

**EUCRYPHIE** s. f. (eu-kri-fi — du gr. *eukruphés*, très-caché). Bot. Genre d'arbres, type de la famille des eucryphiées, formé aux dépens du genre carpodonte.

**EUCRYPHIÉ, ÉE** adj. (eu-kri-fi-é — rad. *eucryphie*). Bot. Qui ressemble ou qui se rapporte au genre eucryphie.

— s. f. pl. Famille de plantes dicotylédones, voisine des chlénacées, et ayant pour type le genre eucryphie.

**EUCTÉMON**, astronome grec, qui vivait au Ve siècle avant J.-C. Il est associé à Méton dans l'invention du fameux cycle luni-solaire de dix-neuf ans ou ennaedécaétéride, adopté par les Grecs en 433 avant J.-C. Il fixa avec plus d'exactitude le lever des pléiades et observa quelques solstices.

**EUCYPHE** s. m. (eu-si-fe — du gr. *eu*, bien; *kuphos*, courbé). Entom. Genre d'insectes coléoptères hétéromères, de la famille des hélopiens, dont l'espèce type habite la Californie.

**EUCYRTE** s. m. (eu-sir-te — du gr. *eu*, bien; *kurtos*, courbé). Entom. Genre d'insectes coléoptères hétéromères, de la famille des taxicornes, comprenant deux espèces, qui habitent Java.

**EUDACIN** s. m. (eu-da-sin). Bot. Syn. de POLYSAQUE, genre de champignons.

**EUDÆMON** (Jean-André), controversiste, né à La Canée (île de Candie) vers 1560, mort à Rome en 1625. Il descendait, dit-on, des Paléologues. Envoyé très-jeune en Italie, il y fit ses études, puis entra dans l'ordre des jésuites (1581), et professa la philosophie à Rome et la théologie à Padoue. Ses talents attirèrent l'attention du pape Urbain VIII, qui le nomma recteur du collége des Grecs à Rome, et l'attacha en qualité de théologien, au cardinal Barberini, envoyé comme légat en France. On lui doit un grand nombre d'ouvrages de controverse depuis longtemps oubliés. Nous nous bornerons à citer les suivants : *De Ante-Christo libri III* (Ingolstadt, 1609, in-8°); *Apologia pro R. P. Henrico Garneto Anglo* (Cologne, 1610), apologie d'Henri Garnet, qui fut condamné à mort en Angleterre, en 1606, pour n'avoir pas révélé la conspiration des poudres; *Confutatio Anti-Catonis* (Mayence, 1611, in-8°); *Parallelus Torti et Torloris* (Cologne, 1611, in-8°); *Refutatio exercitationum Isaaci Casauboni* (Cologne, 1617, in-4°); *Admonitio ad lectores librorum M. Antonii de Dominis* (Cologne, 1619, in-8°), etc. On lui a attribué *De justa reipublicæ christianæ in reges impios et hæreticos auctoritate* (Rome, 1590, in-8°); *Ad Ludovicum XIII clamores* (Francfort, 1625, in-4°), libelle injurieux contre Louis XIII. Dans ses ouvrages, Eudæmon bannit de ses discussions la raison et la vérité, et prodigue à ses adversaires les injures les plus grossières, les épithètes les plus odieuses.

**EUDAME** s. m. (eu-da-me — du grec *eu*, bien; *damaô*, je dompte). Entom. Genre d'insectes lépidoptères, formé aux dépens des hespéries, et dont l'espèce type habite le Brésil.

**Eudamidas** (LE TESTAMENT D'), chef-d'œuvre de Nicolas Poussin. Le sujet de cette composition a été fourni à l'auteur par un passage de Lucien (*Toxaris*, Dialogue sur l'amitié). D'après le récit du moraliste de Samosate, Eudamidas, de Corinthe, s'était lié d'une étroite amitié avec Arété, son concitoyen, et Charixene, de Sicyone; tous deux étaient dans l'aisance, mais lui était extrêmement pauvre. Sur le point de mourir, il dicta un testament ainsi conçu : « Je lègue à Arété ma mère, pour qu'il la nourrisse et la soigne durant sa vieillesse; à Charixene, ma fille, afin qu'il l'établisse et la dote de plus liberalement qu'il le pourra. Et, s'il arrivait malheur à l'un d'eux, j'entends que le legs que je lui ai fait revienne au survivant. » A la lecture de ce testament, ajoute Lucien, ceux qui connaissaient la pauvreté d'Eudamidas en pourrent la chose en plaisanterie, et c'était à qui tirait le plus en s'en allant. Cependant les deux légataires, à peine informés, accoururent et prirent possession de leurs legs. Charixène ne survécut que cinq jours à son ami. Arété, se montrant le plus désintéressé des héritiers, joignit aussitôt la part de Charixène à la sienne. Il nourrit la mère et maria la fille d'Eudamidas. Possesseur d'une fortune de 5 talents, il en donna 2 pour dot à sa propre fille et 2 à celle de son ami, et il voulut que les deux mariages fussent célébrés le même jour.

Cette touchante anecdote était bien digne d'inspirer le grand artiste de qui l'on a dit si justement qu'il est le *peintre des philosophes*. Le moment choisi est celui où Eudamidas, près d'expirer, dicte ses dernières volontés. Le pauvre Corinthien est étendu sur son lit, la poitrine et les bras nus, le visage tourné vers un vieux scribe qui est assis, de profil, sur un escabeau et qui écrit sur ses genoux. Le médecin est debout de l'autre côté du lit, la main droite posée sur le cœur du mourant, dont il semble compter les derniers battements. Assise sur le pied du lit, la mère d'Eudamidas se détourne pour cacher sa douleur; la fille, moins stoïque, s'est affaissée sur les genoux de son aïeule et donne un libre cours à ses larmes. Rien de plus simple, de plus austère que la composition; c'est bien de Corinthe : sa lance, son glaive et son bouclier, suspendus à la muraille, attestent qu'il fut dévoué à sa patrie; à droite, près d'une crédence, est une table, sur laquelle deux vases et un linge sont posés.

Cette composition, d'une simplicité et en même temps d'une grandeur magistrale, est sans des plus belles productions de Poussin. M. Bouchitté pense que le célèbre artiste l'exécuta dans les derniers temps de sa vie, un peu après l'*Extrême-onction*; cet écrivain le même croit trouver dans ce dernier tableau la première pensée du *Testament d'Eudamidas*, qui lui paraît plus voisin du sublime : « Si le caractère d'un génie supérieur, dit-il, est de resserrer l'expression de sa pensée, de la résumer dans sa forme la plus concise à la fois et la plus complète; s'il y est conduit par le sentiment que le temps usurit et qui simplifie tous les rapports, nous devons croire que le *Testament d'Eudamidas* est postérieur à l'*Extrême-onction*. Ni les lettres de Poussin, ni Félibien n'en parlent et n'aident à en connaître la date. Il est certainement pas antérieur au séjour de l'artiste en France; on le chercherait en vain parmi les indications de tableaux nombreux données après son retour à Rome; par la première et la plus active partie de sa correspondance; la seconde ne l'indique pas davantage. Nous croyons qu'il doit appartenir à cette époque où la vie de Poussin devint de plus en plus solitaire, et où les approches de la mort unissaient à la grandeur de son génie la grandeur plus tristes et sévères présentiments. Nous ajouterons seulement quelques mots : si, dans l'*Extrême-onction*, Poussin a peint le chrétien mourant, dans *Eudamidas* il a peint l'homme et montré qu'en lui la pensée philosophique n'était pas moins profonde que la pensée chrétienne. » Ce chef-d'œuvre a été englouti dans un naufrage, comme on le transportait de Londres en Russie; le modèle de l'Ermitage en a une esquisse originale; Smith nous apprend qu'une étude faite par le maître pour ce même tableau se trouvait, en 1837, dans la collection de M. Paul Methuen, à Corsham (Angleterre). M. Feuillet de Conches, dans son livre sur Léopold Robert, parle d'une autre esquisse, datée et signée de Poussin, qu'un amateur français, M. Desmares, aurait découverte il y a quelques années; cette esquisse présenterait de notables différences avec l'œuvre que nous avons décrite. Cette œuvre a été popularisée par la belle gravure qu'en a faite J. Pesne. Nous lisons, dans une note du livre de M. Bouchitté sur Poussin, que Bonasarlie, qui avait emporté cette gravure avec lui en Egypte, disait à Denon : « Je ne connais la *Mort d'Eudamidas* que par la gravure, mais quand une fois on a vu cette admirable composition, celle de la *Mort de Germanicus*, on ne les oublie plus. Denon, notre école s'est affadie, il faut la ramener à la pensée dans les vues de Poussin. » Le *Testament d'Eudamidas* a été encore gravé par Marcenay de Guy, par P.-F. Martenasie, par Bervic (la planche de ce dernier a été terminée par F. Toschi), par Reveil (au trait), etc.

**EUDE** (Jean-François), jurisconsulte et homme politique français, né à Pont-Audemer en 1759, mort à Rouen en 1841. Il suivit d'abord la carrière du barreau, devint, sous le Directoire, membre du conseil des Cinq-Cents, puis entra dans la magistrature et remplit, de 1834 à sa mort, les fonctions de premier président à la cour royale de Rouen. On lui doit le premier *Code hypothécaire* (1er nov. 1798). A l'occasion du célèbre procès d'un sourd-muet, élève de l'abbé de l'Épée, il rédigea un mémoire curieux qui a paru en l'an IX (in-8°).

**EUDÉE** s. f. (eu-dé — de *Eudes Deslongchamps*, natur. fr.). Zooph. Genre de spongiaires fossiles, dont l'espèce type a été trouvée dans le calcaire jurassique de Caen.

**EUDEMARE** (François D'), ecclésiastique et écrivain français, né à Rouen dans la deuxième moitié du XVIe siècle, mort en 1635. Il devint chanoine et mérite d'être cité pour son *Histoire de Guillaume le Conquérant* qui, publiée d'abord chez Ango, à Rouen, eut une 2e édition revue et corrigée par l'auteur (Rouen, veuve Orange, 1629). Voici le titre du livre : *Histoire excellente et héroïque du roi Williaume le Bâtard, jadis roi d'Angleterre et duc de Normandie.*

On a encore trois autres ouvrages de d'Eudemare; ce sont : le *Promenoir sacerdotal*; les *Tapisseries sacrées*, et *Histoire des noces sacrées de saint Joseph avec la glorieuse Vierge Marie*. « Cet ecclésiastique, dit Lebreton, cultivait aussi la poésie; mais on ne connaît de lui qu'un sonnet adressé à la ville de Rouen, à l'occasion de l'entrée de Henri IV dans cette cité, le 16 octobre 1596. »

**EUDÈME** s. f. (eu-dè-me — du gr. *eu*, bien; *dema*, lien). Bot. Genre de plantes, de la famille des crucifères, tribu des camélinées, comprenant deux espèces qui croissent sur les Andes.

**EUDÈME**, général grec, qui vivait dans la seconde moitié du IVe siècle avant J.-C. Il fut un des lieutenants d'Alexandre, qui le nomma commandant des troupes qu'il laissait à Tyr. Après la mort de l'illustre conquérant, Eudème s'empara du royaume de Porus, dont il se débarrassa en le faisant mettre à mort, conduisit plus tard des secours à Eumène, qu'il aida à remporter la grande victoire de Gabiana, tomba par la suite entre les mains d'Antigone, avec qui il avait eu constamment en hostilité, et périt par ordre de ce dernier.

**EUDÈME**, philosophe et savant grec, né à Rhodes. Il vivait vers 300 avant J.-C. Tout ce qu'on sait de sa vie, c'est qu'il fut un des principaux disciples d'Aristote. Il écrivit plusieurs ouvrages, aujourd'hui perdus, sur des sujets traités par son maître : *Analytique, Physique, Sur les catégories, Sur l'interprétation*, etc. Il nous reste quelques fragments de son ouvrage sur la physique, dans lequel il contredit souvent Aristote. Eudème avait laissé six livres sur l'histoire de la géométrie et six autres sur celle de l'astronomie. Ces ouvrages, qui ont été connus de Théon d'Alexandrie et de Proclus, sont malheureusement perdus. Eudème était assez versé dans l'astronomie pour pouvoir prédire les éclipses de soleil. On pense que certains ouvrages d'Aristote ont été complétés par son disciple Eudème et que nous ne les avons pas tels que le maître les avait écrits; ce seraient ceux-ci : *Metaphysica*, laissés inachevés par Aristote, et les *Ethica*.

**EUDÈME**, médecin romain, qui vivait au Ier siècle de notre ère. Il fut l'ami, quelques-uns disent l'amant de Livie, femme de Drusus César, fils de Tibère, qui fut empoisonné par sa femme et par Eudème. On pense que ce médecin périt dans les tortures après la chute de Séjan.

**EUDÉMON** s. m. (eu-dé-mon — gr. *eudaimôn*, bon génie; de *eu*, bien, et *daimôn*, génie). Astrol. Quatrième maison du ciel, qui marque bonheur et succès.

**EUDÉMONISME** s. m. (eu-dé-mo-ni-sme — du gr. *eudaimôn*, heureux; formé de *eu*, bien, et *daimôn*, génie). Philos. Système qui subordonne toutes les idées à l'idée de la satisfaction propre, à l'idée du bonheur.

**EUDENDRION** s. m. (eu-dain-dri-on — du gr. *eu*, bien; *dendron*, arbre). Zooph. Genre de polypes, formé aux dépens des tubulaires, et dont l'espèce type habite la mer du Nord.

**EUDÈRE** s. m. (eu-dè-re — du gr. *eu*, bien; *deré*, cou). Entom. Genre d'insectes, de l'ordre des hyménoptères, famille des chalcidiens.

**EUDES** ou **EUDON**, duc d'Aquitaine et de Vasconie, frère de saint Hubert, né en 665, mort en 735. Il succéda à son père, Boggis, comme duc d'Aquitaine et obtint successivement, soit par des traités, soit par des conquêtes sur les rois francs, toute l'Aquitaine, la Vasconie, le pays de Bourges, l'Auvergne, le Nivernais, etc. Il se crut un instant roi de toutes les Gaules; mais le sort des diverses dynasties de Toulouse fut toujours d'être écrasées entre l'Espagne et la France. Lors des luttes de Chilpéric et de Charles-Martel (718-719), Eudes intervint en faveur du premier, qui l'accueillit en Aquitaine, lui donna du secours, et se fit battre avec lui près de Soissons par Charles-Martel. Peu après, attaqué par une formidable armée arabe, que commandait El-Samah-ben-Abdel-Melek, il la défit complétement près de Toulouse (721). Après une autre victoire éclatante remportée sur un chef arabe nommé Anbessa (725), il s'unit à Munuza, émir indépendant du nord de l'Espagne, à qui il donna en mariage sa fille, la belle Lampagie, et qui fut lui-même écrasé par les lieutenants des califes. La faible barrière que le duc d'Aquitaine avait mise, par cette alliance, entre lui et les Arabes fut bientôt brisée; ceux-ci, sous les ordres d'Abderame, franchirent de nouveau les Pyrénées (731) et dévastèrent le pays jusqu'à Poitiers. Eudes se réconcilia alors avec Charles, qui lui faisait la guerre dans le Berry, et le décida à s'unir à lui pour marcher contre les infidèles. C'est alors que fut livrée la memorable bataille de Poitiers (732), dont le succès sauva la France de la domination sarrasine; mais, dès ce moment, l'Aquitaine demeura, à l'égard des Francs, dans une dépendance humiliante, que les efforts désespérés des successeurs d'Eudes ne purent jamais briser. Charles-Martel se paya de son intervention en gardant les provinces qu'il avait reconquises sur les infidèles; toutefois, Eudes se hâta de reprendre l'Aquitaine et la Vasconie dès que Charles eut repassé la Loire. Il mourut chargé d'ans et accablé de chagrins. Après lui, ses deux fils, Hunold et Hatton, se partagèrent ses États.

**EUDES**, comte de Paris, puis roi de France, fils aîné de Robert le Fort, mort en 898. Il défendit héroïquement Paris contre les Normands (885) et remporta sur eux une grande victoire à Montfaucon. Après la déposition de Charles le Gros, il fut élu roi par les seigneurs du nord de la Gaule et sacré à Compiègne (888). Son règne marque l'ouverture d'une longue série de guerres civiles, qui se terminèrent, après un siècle d'alternatives et de déchirements, par l'exclusion définitive de la race carlovingienne et par l'avénement de la troisième race, avènement que M. Aug. Thierry considère comme la fin du règne des Francs, comme la substitution d'une royauté nationale au gouvernement fondé par la conquête. Toutefois, Eudes, malgré la puissance de son parti, n'avait guère plus d'importance qu'un duc ou un comte ordinaire, et, quoiqu'il portât le titre de roi et qu'il régnât sur une partie de la France entre la Seine et les Pyrénées, il était à peine connu des grands vassaux et dut souvent lutter contre eux. Le parti carlovingien, soutenu par l'intervention germanique, essaya aussi à plusieurs reprises de renverser celui qu'il qualifiait d'usurpateur; mais il fut chaque fois vaincu avec son triste chef, Charles le Simple, qui parvint cependant, grâce au voisinage de l'Allemagne, à acquérir quelque puissance entre la Meuse et la Seine. Fatigué de guerres civiles, Eudes finit même par lui reconnaître la souveraineté des pays situés entre ce dernier fleuve et le Rhin. Le changement de dynastie fut remis en question, et Charles, reconnu roi, resta pendant quelques années le seul possesseur du royaume de France.

**EUDES Ier**, dit **Borel**, duc de Bourgogne, mort en Cilicie en 1103. Il avait succédé, en 1078, à son frère, Hugues Ier. Eudes prit part, en 1087, à l'expédition qui repoussa les Sarrasins débarqués en Espagne et délivra ainsi Alphonse VI, roi de Castille. Comme la plupart des seigneurs de son temps, Eudes joignait le métier de voleur à celui de duc, et détroussait les passants qui s'aventuraient sur ses terres. Il paraît que, dans une de ces expéditions contre les voyageurs, il rencontra un jour (1097) saint Anselme, archevêque de Cantorbéry, dont la figure vénérable et les discours pleins d'onction réussirent à le convertir. Il renonça alors à ses exactions et partit la même année pour la croisade; mais il mourut en route.

**EUDES II**, duc de Bourgogne, mort en 1162. Il succéda, en 1142, à son père, Hugues II, força son beau-père, Thibaut IV, comte de Champagne, à lui rendre hommage pour le comté de Tonyers, et eut, au sujet d'un fief, une querelle avec l'évêque de Langres. Louis VII, devant qui fut portée la querelle, se prononça en faveur du prélat (1150). Son fils, Hugues III, lui succéda.

**EUDES III**, duc de Bourgogne, mort à Lyon en 1218. Il avait succédé, en 1193, à son père, Hugues III, et gouvernait déjà le duché depuis trois ans. Il prit part, en 1209, à la croisade contre les albigeois, refusa d'accepter les dépouilles du comte de Carcassonne, suivit, en 1214, Philippe-Auguste dans la guerre de Flandre, et eut un cheval tué sous lui à Bouvines, où il commandait l'aile droite. Il partait pour une croisade contre les mahométans d'Égypte lorsqu'il tomba malade et mourut presque subitement. Il avait épousé, en 1194, Mahaut, fille d'Alphonse Ier, roi de Portugal. Ce mariage ayant été annulé pour cause de parenté, Eudes prit pour femme Alix de Vergy, et mit fin, par cette union, aux vieilles querelles des de Vergy et des ducs de Bourgogne.

**EUDES IV**, duc de Bourgogne, mort à Sens en 1350. A la mort de son père, Robert, il n'eut qu'un petit apanage; mais son frère, Hugues V, étant venu à mourir en 1315, il lui succéda comme duc de Bourgogne et épousa, trois ans plus tard, la fille de Philippe le Long, roi de France. Ayant hérité de son frère Louis, dont la mort le fit prince d'Achaïe et de Morée et roi de Thessalonique, il céda tout cet héritage embarrassant au prince de Tarente pour une somme de 40,000 livres. Il hérita, en 1330, par la mort de Jeanne, reine de France et sa belle-mère, des comtés de Bourgogne et d'Artois, et joignit des lors le titre de comte de Poyers, et eut, au sujet de son frère. Il aida puissamment Philippe de Valois dans l'expédition de Flandre, et fut blessé à la bataille de Mont-Cassel (1328).

**EUDES**, comte de Champagne, mort en 1037. Il succéda à son cousin, Étienne Ier, et joignit ainsi le titre de comte de Champagne et de Brie à ceux de comte de Blois, de Chartres et de Tours. Il fit la guerre à Foulques Nerra, comte d'Anjou, qui le vainquit. En 

ret deux jours après, lorsque commença la guerre civile, marcha alors sur Meudon avec les gardes nationaux fédérés, mais se vit forcé de se replier sur Issy, où il occupa les tranchées du siège. Tant que dura cette lutte fratricide, Eudes continua à se battre. A défaut de talents militaires, qu'il lui eût été difficile d'acquérir dans une officine de pharmacien, il avait de l'audace. Sa jeune femme, à cheval, armée d'une carabine et d'un revolver, l'accompagnait au milieu des insurgés, dont elle se plaisait à exciter l'ardeur contre ceux qu'on appelait alors les « assassins de Versailles. » C'était elle qui présidait aux fêtes que le général improvisé donnait au palais de la Légion d'honneur, devenu son quartier général; souvent, à son petit lever, elle y faisait des distributions de xérès aux fédérés montant la garde, et il lui arriva un jour de dire à M. Hamel, concierge du palais : « Autrefois on appelait Plahault M. le comte; mais moi, on peut me tutoyer : voilà ce qu'il y a de bon dans notre gouvernement. » A la fin d'avril, le fort d'Issy ayant été abandonné par les fédérés, Eudes accusa Cluseret de trahison et le fit destituer. L'ardeur qu'il avait mise à s'associer aux actes les plus odieux de la Commune lui valut d'être nommé, le 10 mai, membre du comité de Salut public. A ce titre, il proposa, avec Delescluze, Gambon, Billioray, etc., la mise à exécution de l'horrible plan qui avait pour but d'incendier Paris en cas de défaite; et, après l'entrée des troupes de l'Assemblée dans cette ville (21 mai), il prit une part considérable dans l'œuvre de sauvage destruction de la Commune expirante. Avec les membres du comité de Salut public et ceux de la Commune qui n'avaient pas encore cherché leur salut dans la fuite, Eudes fut condamné, le 24, l'Hôtel de ville, laissé au commandement de Pindy, et se retirer à la mairie du 11e arrondissement, devenue le quartier général de l'insurrection. Il envoya alors au chef des batteries fédérées établies au Père-Lachaise l'ordre « de tirer sur la Bourse, la Banque, les Postes, la place des Victoires, la place Vendôme, le jardin des Tuileries, la caserne de Babylone. » Ce fut Eudes qui ordonna de livrer aux flammes le Palais-Royal, comme l'atteste l'ordre suivant, signé de lui : « Intéressé au colonel Boursier et trouvé sur un fédéré : « Faites évacuer le Palais-Royal, brûlez-le et repliez-vous sur l'Hôtel de ville. » Le palais de la Légion d'honneur fut, en outre, incendié par des fédérés des bataillons de Belleville, placés sous son commandement. Le général Eudes réussit à quitter Paris, et l'on croit qu'il a trouvé un refuge en Suisse; quant à sa jeune femme, elle a été arrêtée par ordre du gouvernement et conduite à Versailles, où elle doit être traduite devant le 4e conseil de guerre.

**EUDES - DESLONGCHAMPS** (Jacques - Amand), naturaliste français contemporain, né en Normandie vers 1800, mort en 1867. Il a été professeur de zoologie et doyen de la Faculté des sciences de Caen, et correspondant de l'Académie des sciences. Ses travaux consistent presque entièrement en dissertations sur l'histoire naturelle du Calvados, insérées dans les *Mémoires de la Société linnéenne de Normandie*. Il en a publié une partie à part, sous ce titre : *Résumé des observations et des mémoires adressés à la Société d'agriculture de Caen, relatifs à la destruction du puceron lanigère* (1830, in-8°).

**EUDES DE MÉZERAY** (Jean), historien français. V. MÉZERAY.

**EUDES DE MONTREUIL**, architecte et sculpteur français, né vers 1220, mort en 1289. Il suivit en Palestine saint Louis, qui l'avait nommé son architecte, construisit les fortifications de Jaffa et revint en France en 1254. Cet artiste acquit la réputation d'un des premiers architectes de son temps et porta l'art gothique à son plus haut degré de perfection. Parmi les édifices aux formes légères et gracieuses qu'il construisit à Paris, nous citerons : l'hospice et l'église des Quinze-Vingts (1254), l'église des Chartreux (1257), l'église Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (1268), les églises de l'Hôtel-Dieu, des Mathurins, des Blancs-Manteaux. Habile sculpteur, il exécuta en 1287, pour son tombeau, dans l'église des Cordeliers, un bas-relief dans lequel il l'était représenté à mi-corps, entre ses deux femmes. Aucun des ouvrages de cet éminent artiste n'est parvenu jusqu'à nous.

**EUDES DE ROUGEMONT**, archevêque de Besançon, mort en 1301. Il succéda, en 1269, à Guillaume de la Tour. Son ambition le porta à des entreprises coupables sur les droits de ses diocésains, ce qui souleva contre lui une terrible sédition (1279). Il fit alors construire le château de Rosemont sur une montagne escarpée, et, se croyant parfaitement en sûreté dans ce repaire, il promulgua de nouvelles ordonnances extrêmement vexatoires; mais le peuple se révolta de nouveau, alla faire le siège de Rosemont, prit le château, le rasa, et montra autant de générosité qu'il avait montré de bravoure, car il ne pendit pas l'archevêque et le laissa tranquillement excommunier son troupeau révolté.

**EUDESMIE** s. f. (eu-dè-smi — du gr. *eu*, bien; *desmos*, lien). Bot. Genre d'arbrisseaux, de la famille des myrtacées, dont l'espèce type habite le sud de l'Australie.

**EUDIALYTE** ou **EUDIALITE** s. f. (eu-di-a-li-te — du gr. *eu*, bien; *dialuô*, je divise). Variété de silicate de zircone naturel, qui se présente ordinairement en lamelles faciles à détacher.

— **Encycl.** L'*eudialyte* se trouve à Kangerdluarsuk, dans le Groenland. C'est une substance d'un violet bouqedâtre, qui tantôt est associée à la sodalite verte et à l'arfwedsonite, et tantôt a pour gangue un feldspath compacte et forme de petites veines dans le gneiss. Le plus souvent, elle est en masse lamelleuse; quelquefois, mais rarement, elle est cristallisée. Ses cristaux dérivent d'un rhomboèdre aigu de 72° 30'. Sa densité est exprimée par le nombre 2,91 et sa dureté par le nombre 6. L'*eudialyte* fond au chalumeau en un verre transparent, de couleur vert foncé, et fait gelée avec les acides. Elle est essentiellement composée de silice, de zircone et de bases monoxydes, qui sont la chaux, la soude et les oxydes ferreux et manganeux; mais les diverses analyses qu'on en a faites offrent de notables différences quant aux proportions : d'après Damour, elle contiendrait 50,38 de silice, 15,60 de zircone, 13,10 de soude, 9,23 de chaux, 4,37 d'oxyde ferreux, 1,61 d'oxyde manganeux, 0,35 d'acide tantalique, et 2,73 de chlore et de matières volatiles.

**EUDIAPNEUSTIE** s. f. (eu-di-a-pneu-stî — du gr. *eu*, bien; *diapnoeô*, je transpire). Méd. Bon état de la transpiration.

**EUDIOMÈTRE** s. m. (eu-di-o-mè-tre — du gr. *eudia*, sérénité de l'air; *metron*, mesure). Physiq. Instrument propre à l'analyse de l'air et de certains autres mélanges gazeux : *On doit à Gay-Lussac un* EUDIOMÈTRE *dans lequel la perte du gaz et le dégagement de l'air de l'eau deviennent impossibles.* (Pelouze.) *On sait au juste maintenant ce que pèsent les chaînes d'un prisonnier et ce que l'*EUDIOMÈTRE *a décidé de la salubrité de son cachot.* (Ch. Nod.)

— **Encycl.** L'*eudiomètre* est une éprouvette de cristal à parois épaisses, dont l'extrémité fermée est traversée par une tige de fer terminée par deux boules, l'une extérieure, l'autre intérieure. Près de la boule intérieure est fixée une autre boule de fer, reliée à un fil métallique qui se prolonge jusqu'à l'extrémité ouverte de l'éprouvette. L'ouverture par laquelle on a fait passer la tige de fer est hermétiquement bouchée à l'aide d'un enduit. La partie du tube que nous avons supposée ouverte peut être aussi bien fermée par une garniture métallique munie d'un robinet et terminée par un entonnoir renversé; dans ce cas, le fil métallique intérieur doit communiquer avec la garniture. Le tube est exactement gradué en parties d'égale capacité.

Le premier *eudiomètre* a été construit par Volta, qui, pour s'en servir, en bouchait simplement avec la main l'extrémité ouverte. Les *eudiomètres* employés dans les recherches de précision sont fermés par des garnitures.

L'*eudiomètre* est employé en chimie pour l'analyse des corps dont les composants gazeux peuvent se combiner sous l'excitation d'une étincelle électrique. Des volumes connus des deux gaz composants, mesurés sous une même pression et à la même température, étant introduits dans l'*eudiomètre* préalablement rempli d'eau ou de mercure et renversé sur la cuve à eau ou à mercure, on approche de la boule qui termine l'appareil par le haut l'armature intérieure d'une bouteille de Leyde, tenue à la main; les deux armatures de cette bouteille, par l'intermédiaire de l'opérateur, du sol, du mercure de la cuve, de la garniture de l'*eudiomètre* et du fil métallique intérieur, ne sont plus séparées que par l'intervalle qui sépare les deux boules intérieures. L'étincelle jaillit entre ces deux boules, si elles sont assez rapprochées, et la combinaison s'opère. A ce moment, l'*eudiomètre* doit être bouché, sans quoi l'explosion pourrait en faire jaillir le mercure hors de la cuve, ou chasser une partie du gaz en dehors de l'éprouvette.

Si le produit de la combinaison doit être liquide ou solide et que les gaz introduits se soient trouvés en proportion exactement convenable, il n'y aura aucun résidu, c'est-à-dire qu'en rouvrant le robinet on fera jaillir le mercure dans l'éprouvette qui s'en remplira entièrement; mais ce n'est pas le cas le plus ordinaire. Habituellement, on met de l'un des gaz un excès assez grand pour être sûr que l'autre sera absorbé en totalité. Alors, en retranchant de la somme des volumes introduits le volume restant et le volume du gaz totalement absorbé, on a le volume de l'autre gaz qui est entré dans la combinaison. Il faut, bien entendu, si l'on veut arriver à des résultats exacts, attendre que la température soit redevenue ce qu'elle était avant l'excitation de l'étincelle, et tenir compte, s'il y a lieu, des changements qui peuvent être survenus soit dans la température ambiante, soit dans la pression atmosphérique.

Si le produit de la combinaison doit être lui-même gazeux, en désignant par *a* le volume du gaz entièrement absorbé, par *b* celui de l'autre gaz, par *x* le volume de ce second gaz, qui se combine avec le volume *a* du premier, par *y* le volume du gaz produit par la combinaison, et par *r* le volume trouvé dans l'*eudiomètre* après le passage de l'étincelle, on aura $r = y + b - x$. Il faudra donc, pour connaître *y* et *x*, soit absorber l'un des gaz qui les occupent, soit essayer le mélange par un autre gaz dont la combinaison avec

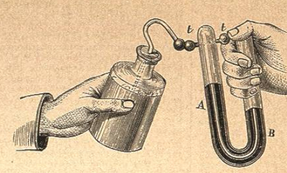


A est fermée au sommet. Ce tube doit être en verre épais et résistant. Près du sommet de la plus longue branche, on a fixé deux tiges métalliques *t*, *t'* (ordinairement en laiton), terminées en dehors par des boules et à l'intérieur par des pointes qui sont en face et proches l'une de l'autre, mais sans se toucher.

Pour faire usage du tube, on le remplit de mercure; puis on fait passer dans la grande branche le mélange gazeux sur lequel on veut opérer. Une partie du mercure est refoulée; avec une pipette, on en retire de la petite branche. Puis on saisit cette branche, qui est ouverte, en appuyant fortement le pouce sur l'orifice, de manière que l'extrémité de ce doigt touche la boule métallique *t'*. On approche alors de l'autre boule la tige d'une bouteille de Leyde chargée, et l'étincelle se produit entre les points des deux tiges, à travers le mélange gazeux, qui passe, en totalité ou en partie, à l'état de combinaison. En ce moment, le gaz, fortement dilaté par l'étincelle, fait effort pour expulser le mercure; mais celui-ci est retenu par l'élasticité de l'air de la petite branche.

**EUDIOMÉTRIE** s. f. (eu-di-o-mê-trî — rad. *eudiomètre*). Physiq. Art ou action d'analyser les mélanges gazeux à l'aide de l'eudiomètre.

— **Encycl.** V. EUDIOMÈTRE.

**EUDIOMÉTRIQUE** adj. (eu-di-o-mê-tri-ke — rad. *eudiomètre*). Nom donné à un mode d'analyse spécialement appliqué aux gaz et pratiqué au moyen de l'instrument particulier qui porte le nom d'eudiomètre : *Études* EUDIOMÉTRIQUES. *Expérience* EUDIOMÉTRIQUE. *Appareil* EUDIOMÉTRIQUE.

**EUDIOSMA** s. m. (eu-di-o-sma — du gr. *eu*, bien, et de *diosma*). Bot. Section du genre diosma.

**EUDISTE** s. m. (eu-di-ste). Hist. relig. Membre d'une congrégation d'hommes fondée par Jean Eudes.

— s. f. Membre d'une congrégation de femmes, fondée par le même religieux.

— **Encycl.** La congrégation des *eudistes* fut fondée à Caen en 1643, par Jean Eudes, prêtre de l'Oratoire, frère de l'historien Eudes de Mézeray, dans le but de diriger des séminaires et de faire des missions. Au commencement du XVIIe siècle, une réforme du clergé français était devenue nécessaire; une licence déplorable s'était introduite dans les couvents et les presbytères, et, dans un grand nombre de localités, les prêtres eux-mêmes, se livrant aux désordres les plus scandaleux, ne conservaient aucune autorité sur les populations dont ils avaient la charge. Les oratoriens, les prêtres de la mission s'étaient déjà dévoués à la réforme ecclésiastique; leurs efforts incessants, leur zèle infatigable étaient couronnés de succès, mais ils n'étaient pas assez nombreux pour une pareille tâche. Jean Eudes résolut de créer une nouvelle congrégation, ayant aussi pour but principal de rallumer le zèle et les vertus chrétiennes dans le clergé des villes et des campagnes; ses supérieurs ecclésiastiques prêtèrent d'abord la main à ce projet; la fondation d'un séminaire dans la ville de Caen fut approuvée par lettres patentes du 26 mars 1643. L'institution se répandit rapidement, surtout en Normandie, sous le titre de congrégation de Jesus et de Marie, ou des eudistes.

Les eudistes furent appelés à Paris en 1671; ils fondèrent dans la rue des Postes une sorte d'hospice où ils logeaient les ecclésiastiques de passage dans la capitale.

L'ordre, supprimé en 1792, s'est réorganisé en 1826; il possède des maisons à Rennes et aux environs. Les eudistes portent le costume des prêtres séculiers.

**EUDMÈTRE** s. f. (eu-dmè-tre — du gr. *eudmetos*, bien fait). Entom. Genre d'insectes diptères, de la famille des notacanthes, dont l'espèce type habite Java et Sumatra.

**EUDNOPHITE** s. f. (eu-dno-fi-te). Minér. Substance qu'on trouve, avec la mosandrite et la leucophane, dans l'île de Lamo, en Norvége, et que l'on croit être une variété de cubicite.

**EUDOCIME** s. m. (eu-do-si-me — du gr. *eudokimos*, célèbre). Ornith. Syn. d'IBIS, genre d'oiseaux échassiers.

**EUDOLIC** s. m. (eu-do-lik — du gr. *eu*, bien, et du rad. *dolic*). Bot. Section du genre dolic ou dolique.

**EUDORE** s. m. (eu-do-re — du gr. *eu*, bien; *dôron*, don). Entom. Genre d'insectes coléoptères pentamères, de la famille des lamellicornes, tribu des lucanes, qui habite les contrées chaudes de l'Afrique et de l'Inde.

— Bot. Section du genre seneçon.

— s. f. Zooph. Genre d'acalèphes méduisaires, comprenant deux espèces, dont une habite la Méditerranée.

**EUDORE**, fils de Mercure et de Polymélé. C'était un des capitaines qui conduisirent, sous les ordres d'Achille, les Myrmidons au siége de Troie. Achille le donna pour compagnon à Patrocle, et le chargea de modérer l'ardeur belliqueuse de ce dernier. Eudore fut tué par Pyrœchme, chef des Paeoniens, qui tomba à son tour sous les coups de Patrocle.

**EUDORE**, héros des *Martyrs*, poëme de Chateaubriand. V. MARTYRS (les).

**EUDORÉ, ÉE** adj. (eu-do-ré — rad. *eudore*). Zooph. Qui ressemble ou qui se rapporte au genre eudore.

— s. m. pl. Tribu d'acalèphes méduisaires, ayant pour type le genre eudore.

**EUDORÉE** s. f. (eu-do-ré — du gr. *eu*, bien; *dôron*, don). Entom. Genre d'insectes lépidoptères nocturnes, de la tribu des teignes.

**EUDORIME** s. f. (eu-do-ri-me — du gr. *eu*, bien; *dôron*, don). Bot. Syn. de BALDUINE, genre de plantes.

— Infus. Genre d'infusoires, de la famille des volvociens.

**EUDOXE DE CNIDE**, célèbre astronome et mathématicien grec, né à Cnide vers 409 av. J.-C., mort vers 356. Suivant Diogène Laërce, il était versé dans toutes les sciences. Il apprit la géométrie sous Archytas, la médecine sous Philiston, la philosophie à Athènes, l'astronomie dans les sanctuaires de l'Égypte, fonda ensuite une école dans sa cité natale, qu'il enrichit d'un observatoire astronomique et à laquelle il donna des lois, et mourut dans un nouveau voyage en Égypte. D'après Pline, il rapporta de ce pays en Grèce une connaissance plus exacte de l'année, à laquelle il donna 365 jours 1/4, valeur adoptée plus tard dans le calendrier julien. Il croyait le diamètre du soleil égal seulement à neuf fois celui de la lune. Pour mesurer le temps, il avait imaginé, suivant Vitruve, le cadran solaire horizontal qu'on a nommé *araignée*, à cause de la complication et de l'enchevêtrement de ses lignes. Au reste, il paraît n'avoir guère connu d'autre instrument d'observation que le gnomon; car il ne désignait les positions des astres que d'une manière vague et par rapport aux constellations, et, au lieu de diviser le cercle en degrés, il essayait d'estimer, dans chaque cas particulier, le rapport d'un arc donné à la circonférence. La plus célèbre de ses hypothèses astronomiques est celle des *sphères concentriques*; il supposait que chaque planète avait une espèce de ciel à part, composé de sphères concentriques et dont les mouvements, se multipliant les uns les autres, formaient celui de la planète. Le soleil en avait trois, une qui tournait d'orient en occident en 24 heures et produisait la révolution diurne; la seconde, propre à représenter le mouvement annuel, tournant en sens contraire; la troisième avait un mouvement propre à corriger une aberration prétendue du soleil. La lune en avait également trois, et les autres planètes chacune un nombre déterminé. Cette hypothèse, ingénieuse dans ses développements autant qu'erronée dans son principe, eut un succès éclatant parmi les astronomes et les géomètres de l'antiquité. Aristote et Callippe l'adoptèrent et en enchérirent encore, en portant le nombre des sphères jusqu'à 56. De tous les ouvrages d'Eudoxe, il ne reste que quelques titres. Il avait écrit sur la musique, l'arithmétique, la géométrie, l'astronomie et même la philosophie. Ce qu'on connaît de plus positif sur ses doctrines scientifiques se trouve dans les *Phénomènes* d'Aratus et dans le commentaire d'Hipparque sur ce poëme. Suivant le commentateur, Aratus n'aurait fait que versifier les théories astronomiques d'Eudoxe.

Consultez à ce sujet : *Journal des savants*, article de Letronne (1840, page 741); Bœhmer, *Dissertatio de Eudoxo* (Helmstædt, 1715, in-4°); Braudes (H.), *Ueber das Zeitalter des Geographen; Eudoxus*, dans les *Jahr's Archiv.* (1847, t. XIII); Montucla, *Histoire des mathématiques* (t. Ier, p. 182); Hipparque, *Comment. in Aratum*; Diogène Laërce (t. III, 86-91); Athénée (t. VII); Pline, *Histoire naturelle* (II, 47); Sénèque, *Quæstiones naturales* (VII, 3); Vitruve (IX, 9); Fabricius, *Biblioth. græca*; Weidler, *Historia astronomiæ*; Delambre, *Histoire de l'astronomie ancienne.*



**EUDOXE DE CYZIQUE**, navigateur grec au service des souverains d'Alexandrie (IIe siècle avant J.-C.). Ce fut un de ces intrépides explorateurs, de la race des Christophe Colomb et des Vasco de Gama, auquel il ne manqua que des moyens d'exécution proportionnés à la grandeur de l'entreprise pour atteindre, deux cents ans avant l'ère chrétienne, les résultats magnifiques obtenus si tard par les Espagnols et les Portugais. On lui doit d'avoir mis en relation commerciale l'Égypte avec l'Inde par la mer Rouge et le golfe Arabique, route ignorée de son temps, et une exploration des côtes de l'Afrique occidentale; il découvrit et doubla peut-être le cap de Bonne-Espérance, sans que sa découverte, restée ignorée, pût servir à personne.

La date de sa naissance est inconnue; on sait seulement qu'il visita l'Égypte sous le règne de Ptolémée Evergète et fut attaché à son service (146-117 av. J.-C.). Son enthousiasme pour les études géographiques et les explorations fut merveilleusement servi par le hasard. Vers cette époque, un Indien fut trouvé mourant de faim dans une forêt de Troie. Achille le donna pour compagnon à Patrocle, et le chargea de modérer l'ardeur belliqueuse de ce dernier. Eudore fut tué par Pyrœchme, chef des Paeoniens, qui tomba à son tour sous les coups de Patrocle.

**EUDORE**, héros des *Martyrs*, poëme de Chateaubriand. V. MARTYRS (les).

**EUDORÉ, ÉE** adj. (eu-do-ré — rad. *eudore*). Zooph. Qui ressemble ou qui se rapporte au genre eudore.

— s. m. pl. Tribu d'acalèphes méduisaires, ayant pour type le genre eudore.

**EUDORÉE** s. f. (eu-do-ré — du gr. *eu*, bien; *dôron*, don). Entom. Genre d'insectes lépidoptères nocturnes, de la tribu des teignes.

**EUDORIME** s. f. (eu-do-ri-me — du gr. *eu*, bien; *dôron*, don). Bot. Syn. de BALDUINE, genre de plantes.

— Infus. Genre d'infusoires, de la famille des volvociens.

**EUDOXE DE CNIDE**, célèbre astronome et mathématicien grec, né à Cnide vers 409 av. J.-C., mort vers 356. Suivant Diogène Laërce, il était versé dans toutes les sciences. Il apprit la géométrie sous Archytas, la médecine sous Philiston, la philosophie à Athènes, l'astronomie dans les sanctuaires de l'Égypte, fonda ensuite une école dans sa cité natale, qu'il enrichit d'un observatoire astronomique et à laquelle il donna des lois, et mourut dans un nouveau voyage en Égypte. D'après Pline, il rapporta de ce pays en Grèce une connaissance plus exacte de l'année, à laquelle il donna 365 jours 1/4, valeur adoptée plus tard dans le calendrier julien. Il croyait le diamètre du soleil égal seulement à neuf fois celui de la lune. Pour mesurer le temps, il avait imaginé, suivant Vitruve, le cadran solaire horizontal qu'on a nommé *araignée*, à cause de la complication et de l'enchevêtrement de ses lignes. Au reste, il paraît n'avoir guère connu d'autre instrument d'observation que le gnomon; car il ne désignait les positions des astres que d'une manière vague et par rapport aux constellations, et, au lieu de diviser le cercle en degrés, il essayait d'estimer, dans chaque cas particulier, le rapport d'un arc donné à la circonférence. La plus célèbre de ses hypothèses astronomiques est celle des *sphères concentriques*; il supposait que chaque planète avait une espèce de ciel à part, composé de sphères concentriques et dont les mouvements, se multipliant les uns les autres, formaient celui de la planète. Le soleil en avait trois, une qui tournait d'orient en occident en 24 heures et produisait la révolution diurne; la seconde, propre à représenter le mouvement annuel, tournant en sens contraire; la troisième avait un mouvement propre à corriger une aberration prétendue du soleil. La lune en avait également trois, et les autres planètes chacune un nombre déterminé. Cette hypothèse, ingénieuse dans ses développements autant qu'erronée dans son principe, eut un succès éclatant parmi les astronomes et les géomètres de l'antiquité. Aristote et Callippe l'adoptèrent et en enchérirent encore, en portant le nombre des sphères jusqu'à 56. De tous les ouvrages d'Eudoxe, il ne reste que quelques titres. Il avait écrit sur la musique, l'arithmétique, la géométrie, l'astronomie et même la philosophie. Ce qu'on connaît de plus positif sur ses doctrines scientifiques se trouve dans les *Phénomènes* d'Aratus et dans le commentaire d'Hipparque sur ce poëme. Suivant le commentateur, Aratus n'aurait fait que versifier les théories astronomiques d'Eudoxe.

Consultez à ce sujet : *Journal des savants*, article de Letronne (1840, page 741); Bœhmer, *Dissertatio de Eudoxo* (Helmstædt, 1715, in-4°); Braudes (H.), *Ueber das Zeitalter des Geographen; Eudoxus*, dans les *Jahr's Archiv.* (1847, t. XIII); Montucla, *Histoire des mathématiques* (t. Ier, p. 182); Hipparque, *Comment. in Aratum*; Diogène Laërce (t. III, 86-91); Athénée (t. VII); Pline, *Histoire naturelle* (II, 47); Sénèque, *Quæstiones naturales* (VII, 3); Vitruve (IX, 9); Fabricius, *Biblioth. græca*; Weidler, *Historia astronomiæ*; Delambre, *Histoire de l'astronomie ancienne.*